

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3585

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Remplacer :
« l'assistance médicalisée active à mourir »
par
« l'euthanasie »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cette proposition de loi est de légaliser l'euthanasie, autant le dire clairement.